

05 Sep 2024 -11:18

La Régie des Bâtiments remet en service les salles d'audience restaurées dans le Palais de Justice de Termonde

Le 2 septembre 2024, les salles d'audience dans le Palais de Justice de Termonde sis Justitieplein 1 ont été remises en service. La Régie des Bâtiments a restauré ces salles dans leur aspect d'origine et ajouté des techniques modernes afin d'accroître le confort des utilisateurs et utilisatrices. Les travaux ont démarré en mars 2023 et coûté 1,2 million d'euros (T.V.A. comprise). Le public a la possibilité de visiter les salles restaurées à l'occasion de la Journée du Patrimoine du dimanche 8 septembre, entre 13h et 17h.

« *L'exemple de la restauration des salles d'audience et des couloirs adjacents du Palais de Justice de Termonde démontre, une nouvelle fois, que la Régie des Bâtiments et moi-même nous nous engageons à rendre la justice non seulement plus efficace et opérationnelle, mais aussi davantage en phase avec les besoins contemporains tout en respectant profondément notre patrimoine. Malgré le travail important encore à fournir sur les autres bâtiments du territoire, ici, nous pouvons être fiers de constater que nous avons œuvré pour plus de salles d'audience, des locaux acoustiquement plus performants, de nouveaux mobiliers... Il est indispensable de respecter le personnel de la Justice en lui offrant des conditions de travail plus optimales. Ce bâtiment, qui approche du siècle d'existence, est également un témoin de notre histoire qu'il est indispensable de préserver et de défendre. Grâce à cette restauration, il allie désormais harmonieusement tradition et innovation en privilégiant l'accessibilité pour tous ainsi que le confort et la sécurité des utilisateurs. Une attention particulière a été portée à ce que ce bâtiment soit davantage écoresponsable grâce, entre autres, à un renforcement de l'isolation. C'est avec fierté que nous rendons, après ces travaux, au personnel de la Justice un bâtiment qui leur permettra de faire rayonner la Justice de demain »* déclare Mathieu Michel, le secrétaire d'État sortant chargé de la Régie des Bâtiments.

Historique

Le Palais de Justice se situe juste à côté de l'Hôtel de Ville sur la Grand-Place de Termonde et héberge le Tribunal de première instance. Le complexe a été construit entre 1923 et 1927 selon un projet de l'architecte Valentin Vaerwyck et est classé comme monument depuis 1996.

Construit dans une architecture expressionniste en briques, le bâtiment forme un ensemble éclectique d'éléments de styles et de périodes de construction différents.

Restauration de l'entresol de l'aile droite en plusieurs phases

En mars 2023, la Régie des Bâtiments a entamé la rénovation totale de l'entresol de l'aile droite. Afin d'éviter l'interruption des audiences tenues dans le Palais de Justice, les travaux ont été réalisés en deux

phases.

La première phase comprenait tous les espaces du couloir du côté de la façade avant. Ces travaux ont été achevés en novembre 2023 ; ces espaces sont depuis lors de nouveau utilisés par le SPF Justice. La deuxième phase comprenait tous les espaces du couloir du côté des façades latérales et arrière. Ces espaces ont été remis en service début septembre 2024.

Il s'agit principalement de salles d'audience qui ont été restaurées, mais les couloirs adjacents ont également bénéficié d'une rénovation en profondeur. En outre, le hall d'entrée du bâtiment a été repeint dans ses couleurs d'origine.

Enfin, les sanitaires à l'entresol de l'aile droite ont été entièrement renouvelés et des WC adaptés aux personnes à mobilité réduite ont été installés.

Rétablissement de l'aspect d'origine

Les espaces à l'entresol de l'aile droite ont été restaurés dans leur aspect d'origine autant que possible avec des couleurs prononcées ou du papier peint intense.

Cette partie du bâtiment avait déjà fait l'objet de réaménagements dans les années 1950 et 1980, lors desquelles les couches de finition des murs ont été retirées ou repeintes. Préalablement à la restauration, une étude stratigraphique avait ainsi été réalisée afin d'identifier les couleurs et les matériaux d'origine de l'intérieur.

La restauration comprenait notamment des travaux généraux de rafraîchissement et d'aménagement, comme des travaux de peinture et le remplacement ou la réparation des sols, constitués de marbre, de parquet à chevrons ou de dalles de ciment selon l'espace.

Deux nouvelles grandes salles d'audience ont également été aménagées en fusionnant différents espaces. Elles sont raccordées directement au complexe cellulaire, ce qui empêche désormais tout contact entre les détenu.e.s et les autres visiteur.euse.s et renforce la sécurité du bâtiment. Le Palais de Justice comprend donc maintenant huit salles d'audience plutôt que sept.

Les deux nouvelles salles d'audience ont été équipées de nouveau mobilier moderne. Dans les salles d'audience existantes, le mobilier d'origine (également conçu par Valentin Vaerwyck) a été restauré.

Intégration subtile de techniques modernes

Lors de la restauration, des techniques modernes ont été intégrées subtilement dans ces salles de grande valeur. Les convecteurs ont, par exemple, été dissimulés dans un caisson en MDF, dont la finition présente une ligne sinueuse représentant le cours de la Dendre. Le mobilier des salles d'audience intègre

subtilement des prises de courant et des prises data ; des interventions qui sont, en outre, réversibles. Les boîtes de sol ont également été encastrées discrètement dans le parquet à chevrons.

Par ailleurs, les salles d'audience ont vu leurs performances acoustiques améliorées par l'ajout d'un plafond tendu acoustique.

Restauration de la menuiserie extérieure

La menuiserie extérieure en bois de l'entresol de l'aile droite a également été restaurée. Il s'agissait de rechercher un équilibre entre la conservation de l'aspect d'origine, d'une part, et l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment, d'autre part.

Ainsi, pour la menuiserie dans le couloir adjacent à la cour intérieure centrale, le vitrage d'origine a été conservé. Concernant la menuiserie de la façade extérieure, le vitrage a été remplacé par du verre isolant pour un confort énergétique intérieur.

Projet de restauration suivant : le Cheval Bayard

Avec ces travaux de restauration, une grande partie des espaces publics du bâtiment a à présent été traitée. L'aile gauche du bâtiment a, en effet, déjà été rénovée dans les années 2000.

La Régie des Bâtiments a, entre-temps, aussi réalisé une étude pour la restauration de la statue en cuivre du Cheval Bayard au-dessus de la tour du Palais de Justice et de sa lanterne sous-jacente. La Régie des Bâtiments publiera prochainement un marché public pour ces travaux de restauration. Les travaux à proprement parler sont planifiés pour 2025 et dureront au moins 3 mois. La statue même sera restaurée en atelier.

Journée du Patrimoine du 8/09 : ouverture du bâtiment

Pendant la Journée du Patrimoine du dimanche 8 septembre 2024, il sera possible de visiter les salles restaurées, et ce entre 13h et 17h. Plus d'infos sur le [site web de la Journée du Patrimoine](#).

Fiche technique (rénovation du rez-de-chaussée de l'aile droite)

- Propriétaire : État belge
- Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments
- Occupant : Service public fédéral Justice
- Entrepreneur : Monument - Vandekerckhove
- Durée des travaux : mars 2023 - août 2024
- Coût des travaux : 1,2 million d'euros, T.V.A. comprise
- Surface au sol qui a été rénovée : environ 670 m²

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght
(FR)
+32 (0)470 13 10 74
+32 (0)479 63 14 16
press@buildingsagency.be